



Le jardin des liens

**Rencontres, Echanges
et Convivialité**

QUI ?

Pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent.

OÙ ?

**Site Vira Souleù, dans les locaux du Relais Petite Enfance.
Impasse des Gerles – 06340 La Trinité**

Quand ?

**Les mardis 7 et 21 mai
et les mardis 4 et 18 juin 2024
de 15h00 à 18h00**

**Le samedi 18 mai et
les samedis 1^{er}, 15 et 29 juin 2024
de 9h00 à 12h00**

**Renseignements au
Tél : 04 83 32 81 44 / Courriel : laep@villelt.fr**



Le jardin des liens

Un nouveau lieu pour vous accueillir

Ces lieux où parents et enfants se retrouvent pour un temps d'échange et de partage sont des espaces ouverts, issus des Maisons vertes fondées en 1979 par Françoise Dolto. « *Les mères, pères et enfants, « invités » à se rencontrer ici, sont aidés à se comprendre entre eux et à coopérer au contact des autres.* »

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents de la Trinité « Le jardin des liens » est un espace convivial et ludique qui accueille gratuitement, de manière libre et sans inscription les jeunes enfants de la commune âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grand parents, ...). Les futurs parents sont également les bienvenus.

Profitant des locaux du Relais Petite Enfance de la commune, cette implantation permet d'identifier ce lieu comme LE carrefour de la Petite Enfance sur la commune.

Deux accueillants sont présents à chaque séances pour offrir un espace bienveillant de jeux libres et d'échanges, dans le respect de chacun et de la confidentialité.

En effet, le lieu d'accueil garantit le respect de l'anonymat des familles afin que celles-ci puissent s'exprimer librement et de façon spontanée. Ainsi, aucune modalité d'inscription n'est à respecter et les données recueillies se limitent uniquement au prénom de l'enfant, son âge, son lien avec la personne qui l'accompagne et sa commune d'habitation.

Pour vous :

Partager un temps privilégié avec son enfant ; Découvrir son enfant autrement ; Favoriser la parole ; Échanger et partager des expériences avec d'autres parents ou des professionnels ; Valoriser les compétences parentales ; Rompre l'isolement ; Créer ses propres repères.

Pour votre enfant :

Rencontrer d'autres enfants ; Partager des moments de jeux ; Découvrir un nouvel environnement ; Acquérir progressivement son autonomie ; Découvrir les règles de la vie en société ; Favoriser son expression ; Aider à la séparation.